



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 6 avril 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D4-1-1-71

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE
CREATION DE POSTES DE VACATAIRES / JURY D'EXAMEN
D'INSTRUMENTS À L'ECOLE DE MUSIQUE

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DÉPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal (en audio)	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Teritorial
M. AILHAS Gérald	:	Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame CLUCHIER Marie Christine a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D4-1-1-71

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

**CREATION DE POSTES DE VACATAIRES / JURY D'EXAMEN
D'INSTRUMENTS À L'ECOLE DE MUSIQUE**

Chaque année, l'école de musique fait appel à des enseignants en musique pour faire passer les examens de fin d'année aux élèves de notre école de musique (et 9 de nos élèves iront passer leurs épreuves dans les autres centres d'examen).

Pour 2021, l'école de musique organise le jury du Brevet Départemental discipline piano et accordéon fin avril ; par ailleurs, les élèves des classes de flûtes traversières, clarinettes et tous les cuivres seront mis en situation de type « concert », nécessitant l'intervention d'un jury extérieur pour les évaluer.

Il convient donc de créer :

- 5 postes de vacataires qui interviendront entre 2 et 6 heures sur une journée en fonction du nombre d'élèves à évaluer.

La vacation horaire pourrait être fixée à 25 € brut de l'heure, comme les années précédentes.

Le Président propose :

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées, soit la création de 5 emplois de vacataires qui interviendront entre 2 et 6 heures chacun,

- de fixer le tarif de la vacation horaire à 25 € brut,

- de le charger, ou en son absence, de charger son représentant de procéder à toutes les démarches nécessaires à ces recrutements,

- de dire que les crédits correspondants sont disponibles et inscrits au Budget.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées, soit la création de 5 emplois de vacataires qui interviendront entre 2 et 6 heures chacun,

- de fixer le tarif de la vacation horaire à 25 € brut,

- de le charger, ou en son absence, de charger son représentant de procéder à toutes les démarches nécessaires à ces recrutements,
- de dire que les crédits correspondants sont disponibles et inscrits au Budget.

Fait à Valence d'Agen, le 12 avril 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 13 avril 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

15 AVR. 2021

AR PRÉFECTURE

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - CREATION DE POSTES DE VACATAIRES / JURY D'EXAMEN D'INSTRUMENTS A L'ECOLE DE MUSSIQUE

Numéro de l'acte : 2021D4_1_1_71

Date de la décision : 12/04/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210412-2021D4_1_1_71-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 15/04/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / création de poste

Document : [99_DE-082-248200016-20210412-2021D4_1_1_71-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 15/04/2021 09:59:30

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2021 10:03:54

Date de réception de l'AR : 15/04/2021 10:09:35